

*Le conseil Régional d'Aquitaine, le RADSI ainsi que Cap Coopération unissent leurs efforts pour la 2<sup>ème</sup> édition des Rencontres Aquitaine de la Solidarité et de la Coopération Internationales (RACSI) prévues en novembre 2015.*

*Cet évènement a pour ambition de faire écho aux grands enjeux actuels du développement en offrant un lieu de rencontres, d'échanges et de débats mais aussi un espace de formation et de valorisation des connaissances et des compétences des acteurs aquitains engagés à l'international.*

*La première édition de ces Rencontres, le 5 et 6 juillet 2013, a été consacrée à la thématique des « Innovations et Nouvelles Pratiques ».*

*Elle a réuni responsables d'associations, représentants politiques, universitaires, acteurs économiques et tous citoyens intéressés par une réflexion sur ces questions. Elle a aussi permis de décliner à un niveau régional les débats organisés entre novembre 2012 et mars 2013 par le ministère du développement dans le cadre des "Assises nationales du développement et de la solidarité internationales". Assises, qui ont elles-mêmes alimenté la rédaction de la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale.*

*2015, année européenne du développement, sera aussi l'occasion pour la France d'accueillir la conférence internationale sur le climat. Une année charnière donc, dans laquelle s'inscrira cette 2<sup>ème</sup> édition des RACSI. La question de la convergence entre les acteurs dits « économiques » et les acteurs de la solidarité et coopération internationales sera au cœur de cette prochaine édition.*

Dans le domaine des relations internationales, les « mondes » des « acteurs économiques » et ceux de « la solidarité internationale » sont-ils portés par des valeurs et des dynamiques, à ce point, si différentes qu'ils n'auraient rien à se dire, ni à faire ensemble ?

Force est de constater que le monde a changé, que nos relations avec les « autres » pays, notamment du Sud, ont été profondément modifiées et que nos façons de voir doivent être pour le moins réinterrogées, peut-être même assez radicalement révisées. Les modalités de définition des catégories de notre action vis-à-vis de ces pays, auparavant clairement délimitées et de façon certainement trop commode –en résumé, « soit on les aide, soit on fait avec eux du *business* »-, ne résistent même plus à la confrontation avec la réalité actuelle des relations. Cette conception binaire est à la base d'une grille de lecture trop simple, voire simpliste, pour comprendre réellement le caractère pluriel du développement aujourd'hui.

Il nous faut donc « revisiter » les rapport complexes, entre, d'une part le « développement », (défini comme « *processus global d'amélioration des conditions de vie d'une communauté sur*

*les plans économique, social, culturel ou politique »<sup>1</sup>*), et d'autre part les différentes catégories d'acteurs qui « font » l'économie.

Au centre de cette approche par acteurs, on trouve notamment les entreprises et les ONG (dans différents cadres politiques et légaux plus ou moins finalisés) : les unes et les autres comprennent l'intérêt mutuel qu'elles peuvent avoir à travailler ensemble dans une même région ou sur une problématique commune ; elles tissent des liens, nouent des partenariats, partagent leurs expertises etc.

Considérant ces éléments d'analyse, il nous faut retenir quelques principes clés pour l'organisation d'une nouvelle rencontre aquitaine de solidarité et de la coopération internationale portant sur ces questions :

- **Sortir du cloisonnement conceptuel et méthodologique** : les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales ne sont pas les seuls à penser et à faire du « développement », et, par réciproque, il faut bien se rendre compte que l'économie n'appartient pas qu'aux entreprises ;
- **Aller au-delà des logiques d'opposition**, réelles ou construites, entre acteurs publics, acteurs du tiers secteur et acteurs marchands ;
- **Dépasser l'objet social « déclaré »** des organisations pour dresser une cartographie des acteurs du développement au sens large : les entreprises d'Aquitaine qui n'ont pas de service RSE et qui ont des activités « à l'international » sans se réclamer « acteurs du développement », le sont pourtant. De même, les ONG qui veulent assurer leur pérennisation doivent intégrer les intérêts économiques des bénéficiaires (ex : AGR, Microcrédit, etc)
- **Penser la pluralité des modes d'interventions** dans le développement, et y déceler des logiques soit de complémentarité, soit de transférabilité ou encore d'incompatibilité.

---

<sup>1</sup>Extrait de la charte du CRID, Centre de recherche et d'information pour le développement



## *Problématique*

Depuis le sommet mondial du développement durable de 2002 à Johannesburg, en passant par Rio + 20 (en 2012), jusqu'à aujourd'hui, les entreprises et le secteur privé d'une façon générale, sont de plus en plus inscrits dans une dynamique de dialogue avec les acteurs « classiques » du développement (grandes agences de l'ONU, OCDE, Etats, ONG, etc.). Le cadre de ces interrogations, les échanges de pratiques et la capitalisation en matière d'expériences innovantes pourraient dès lors s'inscrire dans ces tendances à la fois internationales et transnationales. Dès lors, des questionnements apparaissent (et peuvent permettre d'organiser ces rencontres) :

- Le développement économique contribue-t-il (ou suffit-il) au développement au sens général? A quelles conditions ? Quelles retombées et implications sur l'environnement, le social etc ?
- Les démarches volontaires (RSE, ESS, Commerce Equitable.....) constituent-elles une réponse adéquate, suffisante, pertinente ?
- Dans ce contexte, quel rôle pour les acteurs « classiques » de la coopération et de la solidarité internationales ?